



L'an deux mille vingt-trois le 6 du mois de juillet s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille, après convocation légale du 29 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

**Présents :** M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. CRESPIY Jean Claude  
M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe  
M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – Mme SCHEFFLER  
Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina – M. MATHEY  
Dominique – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL  
Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard  
M. IEMETTI Jean Marc – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain  
M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MICHEL Olivier – M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique  
Mme ROJAS Magali - M. MATHIEU Denis – M. GOETZ Sébastien – Mme HUART Sonia

**Procurations :** Mme FRANCOIS Valérie à M. VOINSON Philippe – M. HENQUEL Patrick à M. MOUGINET Dominique  
Mme MARCHAL Astrid à M. GUEZET Philippe – M. COLOMBI Philippe à M. FAGOT REVURAT Yannick – M. MEVELLEC  
Mickaël à M. MATHEY Dominique – M. THIRY Philippe à M. RENAUD Claude – M. FRANCOIS Vincent à M. BERNARD  
Philippe – M. BRIDARD Franck à M. IEMETTI Jean Marc – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. VINCENT Yvon à M.  
CHANE Alain – M. CERUTTI Alain à M. RENKES David

**Excusé(s) :**

**Secrétaire de séance :** M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombreait : **52 votants**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 55

Présents : 41

Pouvoirs : 11

Excusés :

**Votants : 52**

**Date d'affichage :** 10 juillet

**SUFFRAGE EXPRIME :**

Pour : 52

Contre :

Absentions :

**MOBILITE**

12/07/2023

### **Délibération de principe actant le non-renouvellement du service de transport à la demande organisé par la Communauté de communes Seille et Grand Couronné**

Vu la délibération de la communauté de communes Grand Couronné du 16 décembre 2013 approuvant la mise en place du transport à la demande ;

Vu la délibération de la communauté de communes Seille et Grand Couronné du 25 mars 2021 approuvant la prise de compétence « organisation de la mobilité » ;

Considérant la convention du 22 septembre 2021 fixant les relations entre le conseil Régional du Grand Est et la Communauté de communes Seille et Grand Couronné ;

Yannick Fagot-Revurat, Vice-président en charge de la mobilité, explique que durant ce premier semestre 2023, la Communauté de communes a réalisé une grande enquête sur la mobilité afin de faire le point sur l'offre de Mobilité et surtout sur le point de vue des habitants sur le sujet.

Cette enquête était divisée en 2 questionnaires :

- Un en ligne à destination de l'ensemble de la population du territoire.
- Un second questionnaire transmis en version papier aux utilisateurs du TediBus.

Suite à l'analyse de ces résultats, le groupe projet mobilité a convenu que le transport à la demande ne répondait pas de manière satisfaisante aux besoins des habitants du territoire en matière de mobilité.

Cependant, il a aussi souligné l'importance de trouver des solutions plus locales et adaptées, aux bénéfices des personnes utilisant de manière quotidienne le service.

A ce titre le Vice-Président est allé à la rencontre des mairies et des CCAS, afin d'échanger du sujet de la mobilité et de la mise en place de nouvelles solutions pour les habitants, en rappelant la nécessité d'engagements communaux, et du soutien de la communauté de communes.

Enfin, il est précisé que la convention avec la Région Grand Est, ainsi que la fin du marché avec DMA Dupasquier, arrivent tous deux à échéance le 31 août 2023. Il propose donc au conseil communautaire de prendre acte du non-renouvellement de ces documents, comme indiqué lors de l'adoption du DOB et du budget primitif 2023.

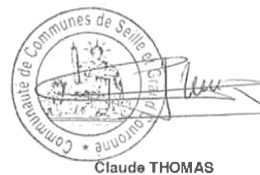
Par ailleurs, le travail du groupe projet mobilité, les enquêtes réalisées auprès des habitants ainsi que des utilisateurs du Tedibus, ainsi que les rencontres organisées avec les territoires, les communes et

les CCAS ont permis de définir **une feuille de route « Mobilité »** pour la communauté de communes de Seille et Grand Couronné qui peut se résumer ainsi :

- Arrêt du Tedibus mais recentrer l'accompagnement en direction des personnes isolées identifiées et à identifier ne pouvant se déplacer (volet social) via les communes et les CCAS avec l'appui de la CCSGC ;
- Développer le covoiturage et s'engager dans les expérimentations de ligne de covoiturage Illicov organisées par le PETR et organiser une campagne de communication générale pour stimuler les réseaux de covoiturage auprès de nos habitants ;
- travailler en coopération avec les EPCI voisines et la métropole sur la pénétration des réseaux suburbains au sein du territoire (5 lignes ont été identifiées à ce jour) ;
- travailler avec la région sur une adaptation du réseau FLUO à la réalité de notre territoire.

**Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré à l'unanimité**

- Prend acte de la clôture du service de transport à la demande en date du 31 aout 2023,
- Demande que les CCAS, les mairies et la communauté de communes s'engagent dans une collaboration visant à produire des propositions de solutions alternatives afin de pourvoir aux besoins les plus immédiats en termes de mobilité,
- Approuve la feuille de route présentée au conseil communautaire et résumée ci-dessus.



CLAUDE THOMAS  
2023.07.08 07:28:43 +0200  
Ref:20230707\_150802\_1-1-O  
Signature numérique  
le Président